JUILLET + AOÛT n°22 2009

www.marne.fr

LAMARNE>LEMAG

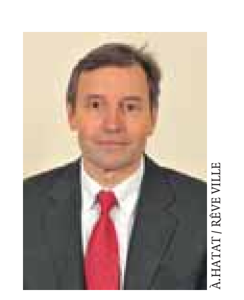
IL Y A TOUJOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS VOTRE VIE

LAISSEZ-VOUS CONTER LA MARNE

Les balades à parcourir et à écouter 

La Marne
Conseil Général

/// Le Conseil Général de la Marne conçoit des bâtiments faits pour durer
/// L'avenir du *low cost* est à Vatry
/// « C'est voté » fait son entrée

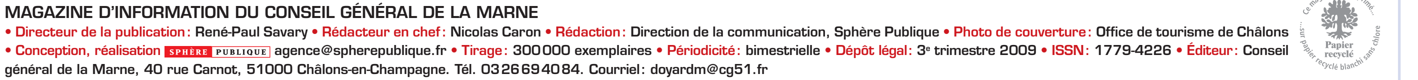


PAR **RENÉ-PAUL SAVARY,** PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE

/// Le Conseil Général de la Marne conçoit des bâtiments faits pour durer. Qu'est ce qu'un collège idéal ? Celui qui résout la difficile équation entre la maîtrise de l'énergie, les coûts engendrés par le choix de matériaux nouveaux et les attentes du public sur le plan de la qualité architecturale et environnementale. Le futur collège de Frignicourt répond à cette ambition. Le projet que nous avons dévoilé a fière allure : avec son jardin de 1 000 m² installé au cœur de l'établissement, le système de puits canadien pour assurer une régulation de la température en toute saison et une consommation annuelle en énergie de moins de 65 kW par mètre carré, il illustre la recherche de l'excellence sur le plan du respect de l'environnement. C'est pourquoi l'assemblée départementale a labellisé cette opération « Marne 2020 ». Le démarrage des travaux est prévu en 2010.

/// L'avenir du *low cost* est à Vatry. Développer le trafic des compagnies *low cost* en France, c'est dans l'intérêt de tous. Chacun d'entre nous, en cette période de crise, mesure l'utilité de pouvoir voyager moins cher. L'aéroport Paris-Vatry est une porte d'entrée pour la région parisienne. Les compagnies aériennes, les opérateurs touristiques et les collectivités, y compris d'Île-de-France, sont convaincus de son potentiel. Les études économiques concernant les retombées de ce trafic sont unanimes : que ce soit en termes de dépenses de la clientèle ou de création d'emplois, le jeu en vaut véritablement la chandelle.

/// « C'est voté » fait son entrée. Améliorer l'accès à l'information concernant les affaires gérées par notre collectivité est la raison d'être de ce magazine. Pour rendre compte de l'action des personnes que vous avez élues pour vous représenter et qui participent aux travaux de l'assemblée, un rendez-vous est fixé en pages 4 et 5 de l'actualité : « c'est voté ». Une manière nouvelle de vous sensibiliser à l'action du Conseil général, à l'implication des élus dans la vie de notre institution. C'est un vrai boulot et tout travail mérite salaire. Mais sachez aussi que les absences non justifiées entraînent une réduction des indemnités ! Ce n'est pas pour rien que nous sommes l'un des départements les moins fiscalisés de France !




MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE
• Directeur de la publication : René-Paul Savary • Rédacteur en chef : Nicolas Caron • Rédaction : Direction de la communication, Sphère Publique • Photo de couverture : Office de tourisme de Châlons • Conception, réalisation SPHÈRE PUBLIQUE agence@spherepublique.fr • Tirage : 300 000 exemplaires • Périodicité : bimestrielle • Dépôt légal : 3e trimestre 2009 • ISSN : 1779-4226 • Éditeur : Conseil général de la Marne, 40 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne. Tél. 03 26 69 40 84. Courriel : doyardm@cg51.fr



LES TEMPS **FORTS**


CG 51

LA FRESQUE DE LA SOLIDARITÉ

La circonscription de la solidarité départementale de Witry-les-Reims se trouve embellie par une fresque réalisée par des femmes bénéficiaires du RMI. Le président du Conseil général, René-Paul Savary, et le sénateur-maire de la commune, Yves Détraigne, l'ont inaugurée le 5 juin dernier.


C. Manquillet

NOUVELLE MATERNELLE À CORMICY

Une centaine d'enfants ont fait leur rentrée en mars dernier dans la nouvelle école maternelle de la Petite Montagne, à Cormicy. L'inauguration des quatre classes et du restaurant scolaire a eu lieu le 12 juin.


CG Marne

TRANSPORT À LA DEMANDE

« Trans' Brie et Champagne », le nouveau service de transport à la demande du sud-ouest marnais a transporté sa première passagère le 5 juin dernier. Succès garanti pour ce nouveau mode de déplacement souple et convivial, parfaitement adapté aux zones rurales.


C. Manquillet

LES VILLES MOYENNES À L'HONNEUR

Les 4e Assises des villes moyennes et de leurs intercommunalités se sont réunies les 4 et 5 juin à Châlons-en-Champagne, en présence d'Alain Marleix et de Patrick Devedjian: un temps fort du débat sur la réforme des collectivités locales annoncée cet été.

AU **SOMMAIRE**

Nº 22 JUILLET + AOÛT 2009



La quatrième session plénière du Conseil général s'est tenue le 19 juin. Retour sur une séance où les conseillers généraux se sont penchés sur des projets novateurs comme Empowersun, le Parc Expo de Châlons ou encore la gestion de Vatry et le développement de la mobilité. Des projets qui traduisent toute l'ambition de la démarche « Marne 2020 ».

Sciences Po s'implante à Reims

Sciences Po, c'est voté ! À trois voix près, le dossier a fait l'unanimité. Non sans débat, il est vrai, car un projet de cette ampleur suscite beaucoup de questions. Tour d'horizon avec René-Paul Savary, président du Conseil général.

Sciences Po à Reims, pourquoi ?

RPS : Trois raisons expliquent ce choix : la proximité de Paris, l'image de marque internationale du champagne et le cadre emblématique de l'ancien collège des Jésuites, la mobilisation immédiate des trois collectivités : la Ville de Reims, la Région et le Département de la Marne.


F. Laures / Invest in Reims

Le collège des Jésuites sera renové pour accueillir les étudiants de Sciences-Po.

Quel est l'intérêt pour notre territoire ?

RPS : 1 800 élèves, en partie Nord-Américains, étudieront à Reims. Des retombées économiques, un rayonnement international et une formation supérieure de haut niveau à laquelle adosser la modernisation et le développement de notre université sont à attendre. La délivrance de doubles diplômes, les échanges, la recherche seront privilégiés. Des partenariats sont à l'étude.

Quel est le coût de l'opération ?

RPS : Pour un investissement de 20 M€ qui équivaut à la construction d'un collège de 600 places, le Département participe à la création d'un campus de 1 800 élèves et à la rénovation d'un monument prestigieux du patrimoine rémois. Notre participation aux frais de scolarité est fixée à 1 000 € par étudiant. Des conventions d'éducation prioritaire avec les lycées et l'obtention de doubles diplômes sont demandées pour encourager l'accès des jeunes Marnais talentueux à cet établissement.

Collège de Sermaize : la reconstruction

Sermaize-les-Bains aura un collège neuf. Sur les sept hypothèses examinées, c'est finalement la reconstruction sur site qui a remporté les suffrages. Trois ans de travaux et 19 millions d'euros seront nécessaires pour mener ce chantier à son terme. Rendez-vous en 2012.

MOBILITÉ : VERS UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL


Transdev Champagne

Le Conseil général s'achemine vers l'adoption d'un schéma départemental de la mobilité. Au-delà du transport scolaire dont il est responsable, le Département va engager une réflexion globale sur la mobilité dans la Marne afin de proposer une alternative à l'usage de la voiture individuelle. Accessibilité des personnes à mobilité réduite, complémentarité des réseaux et des modes de transport guideront sa démarche. Examen du futur schéma en 2010.

Spectacle

Le Conseil général parrainera le spectacle « Eonnagata » proposé par la Comète en novembre à Châlons. Ce ballet signe les retrouvailles de la danseuse étoile Sylvie Guillem et du chorégraphe Russell Maliphant. En apothéose, la mise en scène de Robert Lepage et les costumes d'Alexander Mac Queen. À ne pas manquer.

TEXTOS

/// ***Rénovation*** • La réhabilitation de l'ancien presbytère de la commune de Cormicy bénéficiera d'une aide de 30 684 € pour y installer des salles de réunion. /// ***Culture*** • Une subvention de 17 293 € est accordée à la compagnie Papier Théâtre d'Ay-Champagne pour les « Rencontres internationales de papier » qui ont lieu en mai. /// ***Énergie*** • Les communes de Mutigny et Bazancourt ont décidé l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics. Elles recevront respectivement 21 017 € et 19 600 € pour mener à bien ces chantiers. /// ***Équipement*** • La médiathèque de Cernay-les-Reims ouvrira en septembre prochain.

Parc des expositions de Châlons : un pour tous, tous pour un


Chabanne&Partenaires/Grzeszczak&Rigaud

Châlons aura son parc expo. Le Conseil général a confirmé son soutien au projet. Garant d'un aménagement équilibré du territoire, le Conseil général souhaite favoriser une bonne articulation entre les équipements de même nature installés dans la Marne. La rencontre prochaine des maires de Châlons, Épernay et Reims devrait y concourir. Le Conseil général réalisera, avec leur collaboration, une étude de marché pour valider le positionnement des équipements et conforter leur viabilité.

Marne 2020 se concrétise

La labellisation de projets ciblés offre une première contribution concrète au développement socioéconomique de la Marne à l'horizon 2020. Les élus ont examiné plus de quatre-vingts projets pouvant prétendre obtenir cette marque de référence impliquant le Département pour les dix ans à venir. D'ores-et-déjà, le réaménagement du nord-rémois autour du pôle IAR, l'écocollège de Frignicourt, le renouvellement urbain, le contournement de Beaumont-sur-Vesle et l'échangeur de Cormontreuil, la venue de l'École centrale et de Sciences Po, mais aussi le projet de la Briqueterie en Montagne de Reims, la mise en service du Trans'Brie et Champagne et la création d'équipements médico-sociaux figurent au nombre des projets retenus. Dossier à suivre.

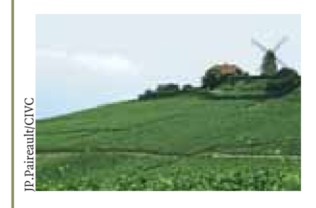
Vatry : sortir de la zone de turbulences

Le Conseil général va commander une expertise sur l'évolution de l'activité mondiale du transport afin d'anticiper un repositionnement de l'aéroport et préparer la sortie de crise. Actuellement, le fret aérien connaît une régression très importante dans le monde. Comme ses homologues internationaux, l'aéroport Paris-Vatry subit un net repli de son activité cargo et des vols d'entraînement. Face à cette conjoncture, le Conseil général participera à l'équilibre de la plate-forme pour lui permettre de traverser cette zone de turbulences. À la question : « Qui est contre le *low cost* ? », aucune voix ne s'est élevée. Le positionnement sur ce marché passagers se poursuit.

Empowersun : une place au soleil

Le Conseil général accompagne l'implantation d'une unité de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques à Vitry-le-François. La société Empowersun se positionne sur le marché porteur de l'énergie photovoltaïque, capté jusqu'ici par l'Allemagne et la Chine. Son objectif : atteindre en 2018 une capacité de production de 1 GW. Elle envisage la construction d'une première unité de 20 000 m² et le recrutement progressif de 600 personnes dès 2010-2011. Les études d'ingénierie financière du projet étant achevées, il lui faut désormais lever les fonds, concevoir le bâtiment de production et obtenir l'autorisation d'exploiter.


D.Shoenen


JP.Paireault/CIVC

VIGNOBLE CHAMPENOIS : EN LICE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

La candidature du vignoble de champagne au patrimoine mondial de l'Unesco se précise. Le dossier s'appuie sur l'engagement volontaire de 320 communes de l'aire d'appellation et six sites témoins représentatifs de la diversité des paysages champenois. Cette initiative préfigure la constitution d'un pôle d'excellence « Champagne » ciblée par la démarche Marne 2020. Pour l'heure, dépôt du dossier auprès du gouvernement français à l'automne 2009.

Le Conseil général participera à l'aménagement de ce nouvel équipement en lui attribuant une aide de 11 500 €. /// ***Santé*** • Douze centres de soins infirmiers, ayant pour objectif d'assurer un service de qualité pour tous, recevront une subvention de 103 168 € pour assurer leur fonctionnement. /// ***Aménagement*** • La ville de Reims et la commune de Bétheny ont choisi de se grouper pour réaliser un terrain d'accueil des gens du voyage. Une subvention de 108 570 € leur est accordée. /// ***Famille*** • L'Association Femmes Relais 51, qui accueille et oriente des femmes immigrées, bénéficie d'une aide de 2 101 € afin de poursuivre ses actions de médiation et de recréation du lien social.

CONSEIL GÉNÉRAL

Une nouvelle adresse à Reims



CG51

Ouverte depuis le 4 mai au 18 rue Carnot à Reims, la Maison du Département à Reims est un véritable lieu d'accueil et d'orientation du public. Elle permet de faciliter l'accès aux services proposés par le Conseil général.
Désormais, les habitants de l'agglomération rémoise et du nord du département pourront accéder à l'information de manière plus simple et plus rapide. L'objectif est de présenter au public, dans un même lieu, un aperçu des services proposés par le Département dans tous les domaines : un nouveau lieu de proximité qui permettra tout aussi bien de renseigner un collégien demandeur de bourse, orienter un bénéficiaire du RSA ou une association à la recherche de subventions...
Espace d'information, la Maison du Département se veut aussi lieu de promotion des richesses touristiques de la Marne, espace d'animations et de rencontres autour de thèmes intéressant notre vie quotidienne. Une adresse à ne pas manquer pour tout savoir sur le département de la Marne.

Maison du Département : **18 rue Carnot à Reims.**
Ouverture : le lundi de 14 h à 19 h, et du mardi au samedi de 10 h à 19 h
Tél. 03 26 83 56 10

ATTENTION TRAVAUX



C. Manquillet

Au rond-point de Prunay

La D944 fait peau neuve du 6 juillet au 28 août. Soyez prudents. D'importantes perturbations sont prévues suite à des travaux de réfection sur la D944 entre Reims et Châlons-en-Champagne.
La circulation sera déviée à partir du carrefour giratoire dit de Prunay et un plan de circulation sera mis en place.
Pendant cette période, il est fortement conseillé d'utiliser l'autoroute A4 pour assurer la liaison Reims vers Châlons-en-Champagne.

En savoir plus : **www.marne.fr, rubrique 'Infos route'.**

SOCIAL

On vous dit tout sur le RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin dernier. Il remplace le RMI et l'API. Il sera versé chaque mois sans limitation de durée. Son obtention est soumise à des conditions de ressources et dépend de la situation familiale.

Pour qui ?

Pour des personnes sans activité (RMI, API), mais aussi exerçant une activité et disposant de revenus faibles.
Ce nouveau dispositif permet donc de cumuler revenus du travail et ressources liées à la solidarité.
Le futur bénéficiaire doit avoir plus de 25 ans, ou moins s'il a un enfant à charge.



Comment en bénéficier ?

Aucune démarche n'est nécessaire pour les allocataires du RMI, de l'API et des différents dispositifs de retour à l'emploi. Ils bénéficient automatiquement du RSA.
Afin de répondre à vos interrogations, le Conseil général a mis en place une plate-forme téléphonique (n° vert ci-dessous) qui vous permet de vérifier l'éligibilité de votre demande et de prendre rendez-vous auprès des différentes antennes du département.

En savoir plus : N° Vert 0 800 002 191 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
de 9 h à 18 h du lundi au vendredi.

EXPOSITION

La Marne, côté cours

Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Châlons-en-Champagne accueille jusqu'au 30 août une exposition du plus célèbre des photographes chalonnais : Gérard Rondeau. Cent vingt clichés, principalement en noir et blanc, nous dévoilent l'atmosphère de la Marne, la plus longue rivière de France.

À voir les travaux de l'artiste, on constate qu'il affectionne les longs parcours. « Vues sur cours, voyage au bout de la rivière Marne » nous propose une vision poétique et un nouveau regard sur la Marne. De sa source, située à 419 mètres d'altitude à Balesmes-sur-Marne, Gérard Rondeau a remonté à pied depuis Paris les 525 km du cours de la Marne.

Le visiteur aura tout loisir de constater que l'exposition applique à la lettre les mots d'Octavio Paz : *« L'eau parle sans cesse et jamais ne se répète »*...



G. Rondeau

Conçue comme un journal de voyage, « Vues sur cours » fait partie des expositions itinérantes du programme « Marne, Pays d'Histoires » proposé par le Conseil général de la Marne.



En savoir plus :
Jusqu'au dimanche 30 août, du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé le mardi.



CCVMR

Pour ses 100 ans, le phare de Verzenay s'ouvre et se dévoile et offre aux plus curieux un panorama d'exception ! La salle « Rêveries et Légendes à notre manière » fait partie des nouveautés du musée.

LA MARNE MET DES FLEURS DANS VOTRE ASSIETTE !



Jusqu'au 15 septembre, neuf restaurants Logis de la Marne honorent le premier département fleuri de France en proposant des menus avec des fleurs. Les chefs restaurateurs marnais mettent ainsi tout leur savoir-faire au service de vos papilles : magret de canard à la gelée de pétales de rose, salade de noix de saint-jacques aux pétales de bleuets, sorbet à la violette…

À table ! Et faites une cure d'étamines…

Liste des restaurateurs partenaires sur **www.tourisme-en-champagne.com** et **www.logis-france-marne.com**

LE PLUS SOLIDARITÉ

Le 23 janvier dernier, la tempête Klaus ravageait le sud-ouest de la France. Une équipe de sept jeunes volontaires marnais, en difficulté sociale, a fait le choix de porter secours bénévolement à la commune de Mimizan. Encadrés par deux éducateurs du Service départemental de prévention, ils ont procédé à des travaux de déblayage du 9 au 16 mai. Hébergés par la commune, les sept bénévoles ont également pu profiter des sports nautiques locaux, grâce à la participation du Conseil général, en échange de leur engagement personnel dans ce projet.



CG51

SOCIAL

200 € de Cesu : mode d'emploi

Dans le cadre sa politique de soutien à la relance économique, l'État a décidé d'attribuer des « bons d'achat de services à la personne » d'un montant de 200 €, au bénéfice des personnes à revenu modeste.



Cette mesure concerne notamment les bénéficiaires de l'Apa.

C. Manquillet

Qui est concerné ?

Le carnet de Cesu est envoyé automatiquement aux demandeurs d'emploi (sous conditions) ainsi qu'aux bénéficiaires de certaines prestations sociales dont l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (Apa) avec un droit ouvert au 1er mars 2009.

Comment les utiliser ?

Ces bons d'achat prennent la forme de chèques emploi service universels (Cesu) préfinancés par l'État. Ils vous permettent d'acheter des heures de service à la personne et d'améliorer votre quotidien. Les chèques sont édités à votre nom, ils possèdent une valeur de 10 € ou 20 € et sont utilisables jusqu'au 31 janvier 2010.

Pour quels services ?

Les Cesu ne sont pas affectés à un type particulier de services à la personne. Vous pouvez les utiliser pour payer les services réalisés au quotidien à votre domicile, les services aux personnes dépendantes, ou hors domicile s'il s'agit de garde d'enfants.

Qui payez-vous avec vos Cesu ?

Vous pouvez choisir d'utiliser les Cesu en tant que client d'un prestataire agréé ou préférer les utiliser en tant que particulier employeur, mais attention, dans ce dernier cas, sachez que vous aurez la responsabilité de vous acquitter des cotisations sociales (non payables en Cesu).

En savoir plus : **Composez le 3211 du lundi au samedi de 7 h 30 à 21 h et www.servicealapersonnes.gouv.fr**

ÉDUCATION

Aides à la scolarité



DR

Le Conseil général de la Marne intervient à tous les niveaux d'enseignement en participant aux dépenses de solidarité pour atténuer les charges des familles. Grâce à l'attribution de bourses, de prêts d'honneur ou encore d'allocations de transport, près de 4 000 élèves et étudiants sont soutenus afin que leur scolarité se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'année scolaire 2009-2010, le retrait des dossiers s'effectue à partir du 16 août.

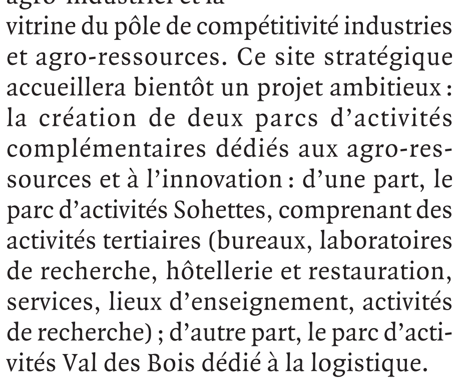
En savoir plus : **Le site internet du Conseil général www.marne.fr (rubrique Aides à la scolarité) recense les différentes bourses disponibles et met à votre disposition un service de demande en ligne.**
Service des bourses départementales : Tél. 03 26 69 52 82 ou bourses@cg51.fr

INNOVATION

Un nouvel écrin pour les agro-ressources



CCIRE



Le site Bazancourt-Pomacle, véritable unité de démonstration de la raffinerie végétale, est devenu en quelques années un haut lieu agro-industriel et la vitrine du pôle de compétitivité industries et agro-ressources. Ce site stratégique accueillera bientôt un projet ambitieux : la création de deux parcs d'activités complémentaires dédiés aux agro-ressources et à l'innovation : d'une part, le parc d'activités Sohettes, comprenant des activités tertiaires (bureaux, laboratoires de recherche, hôtellerie et restauration, services, lieux d'enseignement, activités de recherche) ; d'autre part, le parc d'activités Val des Bois dédié à la logistique.

Implantés sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de la Suippe, ces parcs, qui s'étendraient sur 175 ha, visent à être opérationnels à l'horizon 2011-2013 et sont porteurs de création d'emploi.

Un projet d'aménagement fort, porté conjointement par la Communauté de commune et par la Chambre de commerce et d'industrie de Reims et Épernay, avec le soutien du Conseil général de la Marne, qui doit permettre le renforcement de l'attractivité du territoire et l'accueil d'entreprises.

SECOURS

Sapeur-pompier : deux façons de vivre une même passion

Aider, sauver des vies, s'investir dans des missions de protection sont les missions qu'ils accomplissent au quotidien… Courage et dévouement : c'est la devise des sapeurs-pompiers. Professionnels ou volontaires, ils sont tous investis de la même passion, mais la vivent de façon différente. Détails.



La Marne compte 4000 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels.

Sdis Marne

Dans la Marne, ils sont 4 000 à se mobiliser, volontaires et professionnels, pour nous garantir protection et secours. Si les sapeurs-pompiers ont le même rôle à jouer sur le terrain, ils restent cependant différents quant à leur façon d'exercer leur passion.

Les sapeurs-pompiers professionnels

Ils font le choix de transformer leur passion en un véritable métier. À ce titre, leur disponibilité doit être maximale. Ils sont admis en caserne sous réserve de réussir un concours organisé annuellement, structuré en trois grandes phases : des tests physiques, des tests écrits, et un entretien avec un jury. Les candidats admis sont alors placés sur liste d'aptitude et peuvent postuler dans les Sdis* de leur choix. Ils suivront ensuite une formation allant jusqu'à quatre mois, pour valider leurs acquis professionnels.

Les sapeurs-pompiers volontaires

À côté de leur activité professionnelle principale, ils se consacrent à la caserne lorsqu'ils ont du temps libre. Leur admission est effectuée sur la base d'un contrôle médical et de tests physiques. Ensuite, ils suivent également une formation pour remplir les missions des sapeurs-pompiers, et doivent impérativement réussir leurs unités de valeur avant de pouvoir effectuer des missions sur le terrain.

Qu'ils soient professionnels ou volontaires, une chose est sûre : vous pouvez compter sur leur implication et leur réactivité au quotidien !

* *Sdis : Service départemental d'incendie et de secours*

DEVENIR POMPIER DANS LA MARNE

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez adresser votre candidature directement au Sdis (lettre de motivation, CV et copie de titre, diplôme ou attestation de formation).

Pour la filière professionnelle, il existe deux concours différents, sur épreuves, en fonction de votre expérience préalable. Ces deux concours sont organisés au niveau départemental et l'inscription se fait directement auprès du Sdis organisateur. Il convient donc de s'adresser à lui pour les modalités d'inscription et le déroulement des épreuves.

En savoir plus : **Contactez le Sdis de la Marne pour connaître les prochaines sessions de concours : Route de Montmirail – BP 10 – 51510 Fagnières – Tél. 03 26 26 27 80**



C. Manquillet

LE LAC DU DER : DESTINATION EUROPÉENNE D'EXCELLENCE

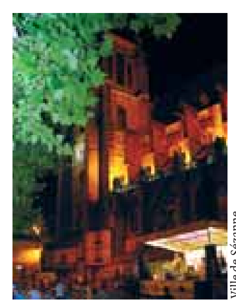
Après l'obtention du label « Pavillon Bleu » pour les ports de Giffaumont-Champaubert et Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, le lac du Der est récompensé pour la qualité de ses aménagements respectueux de l'environnement. Lauréat du concours européen EDEN 2009 sur le thème « tourisme et espaces protégés », le lac du Der a été primé « Destination touristique européenne d'excellence » pour avoir su trouver les synergies entre destination touristique et respect de l'espace protégé unique dont bénéficie le site. Un exemple à suivre !

Cet été encore, c'est en toute sécurité et dans un environnement préservé que vous pourrez profiter des nombreuses activités proposées par le site, entre baignade, sports nautiques, balades à pied et en VTT.

La Marne estivale : à vos festivals !

Les festivals de l'été sont de retour… la Marne s'anime au rythme des musiques du monde, concerts classique et jazz, spectacles de rues, cinéma en plein air. Il y en a sans doute un près de chez vous !

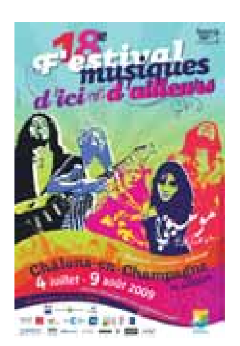
Sézanne
Soirs de fête


Ville de Sézanne

Du 21 juin au 22 août

Les Soirs de fête sont de retour ! Au programme, la place de la République accueillera dix concerts gratuits en plein air. Les festivités sont ouvertes depuis le dimanche 21 juin à l'occasion de la Fête de la musique pour un moment de convivialité entre amis ou en famille. Sans oublier une soirée théâtre le 17 juillet et la séance de cinéma en plein air le 22 juillet.

En savoir plus : **Tél. 03 26 80 76 01 et www.sezanne-tourisme.fr**



Châlons-en-Champagne
Musiques d'ici et d'ailleurs

Du 4 juillet au 9 août

Pour sa 18e édition, le Festival des musiques d'ici et d'ailleurs affichera encore et toujours sa différence en six semaines de découvertes, de rencontres et de métissage, et 45 concerts gratuits. Une vitrine des musiques du monde d'aujourd'hui pour s'ouvrir à la diversité des courants musicaux.

En savoir plus : **Tél. 03 26 68 47 27 et www.musiques-ici-ailleurs.com**

Épernay
Musiques d'été

Du 25 juin au 30 août

Le festival sparnacien s'installe de nouveau dans les plus beaux lieux de la capitale du champagne et à Ay. Au programme de cette 14e édition, une vingtaine de concerts gratuits au rythme des sons jazz, reggae, musiques du monde ou classique.

En savoir plus : **Tél. 03 26 53 37 95 et www.epernay.fr**


DR

Vitry-le-François
Une place au soleil

Du 4 juillet au 22 août

Cette année encore, la place d'Armes déploie tous ses charmes pour séduire petits et grands : blues, rock, cirque, jonglerie… pour tous les goûts et tous les week-end d'été ! En semaine, un espace jeux destiné aux enfants à partir de 2 ans fera de la place un lieu de vie convivial.

En savoir plus : **Tél. 03 26 41 22 77 et www.vitry-le-francois.net**


CCGVM

Grande vallée de la Marne
Musiques en Champagne

Du 23 au 30 août

Convivialité ! C'est le maître de mot de ce festival de musique qui vous propose de découvrir le patrimoine viticole et architectural champenois à travers six concerts variés. L'originalité du festival est d'associer chaque concert à une animation spécifique : démonstration culinaire, visite à la lueur des torches, conférence… Tout un programme à la découverte de lieux, de produits et de sonorités qui éveilleront vos sens !

En savoir plus : **Tél. 03 26 56 95 24 et www.ccgvm.com**

Reims
Les Flâneries musicales de Reims, 20e édition

Du 18 juin au 22 juillet

Du médiéval au XXIe siècle, du classique au jazz en passant par des musiques traditionnelles et des créations, les Flâneries vous invitent à fêter la musique dans plus de quarante lieux de concerts insolites comme le Cryptoportique, la cuverie du Champagne Cazanove ou encore l'église Saint-Nicaise. Un festival unique qui accueille chaque année plus de 65 000 spectateurs.

En savoir plus : **Tél. 03 26 36 78 00 et www.flaneriesreims.com**



Le sentier du vigneron à Mutigny (Photo C. Manquillet)

Laissez-vous conter la Marne

Cet été, la Marne se dévoile en jolies histoires. Des contes oniriques, des récits d'époque, des mémoires viticoles ou des chroniques gourmandes... **LA MARNE > LE MAG** vous invite à découvrir tous les lieux où vous pourrez, en famille, vous laisser conter notre beau département. Ouvrez grand les yeux et les oreilles !

Des histoires à parcourir

Ludiques, poétiques ou bucoliques, laissez-vous porter par des promenades qui éveilleront la curiosité et l'intérêt des petits comme des grands ! Avant-goût…

Les N'eaucturnes de Châlons

Laissez-vous conter Châlons dans une ambiance magique… Le comédien Daniel Denize, conteur et passionné, vous invite à une promenade en barque, de nuit, à la découverte de l'histoire de la ville. Un moment hors du temps.

Tous les samedis soirs du 4 juillet au 29 août, à partir de 22 h en juillet et 21 h 30 en août. Réservation indispensable. Tarifs : 11 € adulte – 8 € enfant de 4 à 10 ans. Billetterie : à l'Office de tourisme près de l'embarcadère.

Les Galoches du vignoble

Rendez-vous avec des conteurs et musiciens dans les vignobles du champagne, pour une randonnée festive et conviviale. Histoires et musique rythment le pas, et de bons petits plats réconfortent les marcheurs !

Le samedi 4 juillet, à Germaine, à 16 h. Le dimanche 5 juillet à Dizy, à 9 h. Tarif : 2 €/pers. Renseignements auprès de Monsieur Aubart au 03 26 59 39 38.



Les Galoches du vignoble DR



La marche historique, ici à Moronvilliers Marne 14-18

Marche historique

Un historien marche à vos côtés et vous fait découvrir Souain-Perthes-les-Hurlus, sous l'angle de la Grande Guerre et de la bataille des Monts de Champagne, qui ont profondément marqué la commune. Ce parcours est gratuit et ouvert à toute la famille.

Rendez-vous le 23 août à 8 h 30 sur le parvis de la mairie pour un départ à 9 h. Prévoir le repas du midi et de bonnes chaussures de marche. Renseignements au 03 26 68 24 09 ou sur www.marne14-18.fr

Le chemin des vignes à Bouzy

Allez à la rencontre des vignerons échevins, glissez le CD qu'ils vous auront confié dans votre autoradio et laissez-vous guider dans les vignobles de Bouzy au volant de votre voiture. Découvrez un paysage façonné par le travail des vignerons et une histoire vivante et envoûtante.

Visite de 35 minutes, sur la base d'un CD en prêt ou à l'achat (10 €) chez les différents vignerons échevins. Renseignements : www.echevins-bouzy.fr

Parcours dans la montagne de Reims

Faites une halte à la Maison du Parc à Pourcy avant d'entrer dans le parc naturel régional de la Montagne de Reims : vous y trouverez un audioguide GPS qui déclenche le bon commentaire au bon moment. À pied, en VTT, en roller ou encore en voiture, il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider et profiter des magnifiques paysages !

Audioguide en location à la Maison du Parc à Pourcy – Tarif indicatif : 12 €/voiture pour 24 h. Renseignements : 03 26 59 44 44.

Visite interactive avec e-PIC

Laissez-vous guider dans les vignes de la région d'Épernay au son d'e-PIC, un outil multimédia interactif doté d'un GPS, qui allie images et sons. Trois parcours sont proposés sur le thème « Chroniques de Champagne, une histoire, un terroir, des vins d'exception ». Ils sont ponctués d'étapes et d'énigmes qui pimentent la découverte ! À parcourir en voiture ou en vélo, en groupe ou en duo !

E-PIC est disponible à l'Office de tourisme d'Épernay et sa région : 03 26 53 33 00 - http://www.ot-epernay.fr



Parcours dans la montagne de Reims Hoppy

Chroniques gourmandes

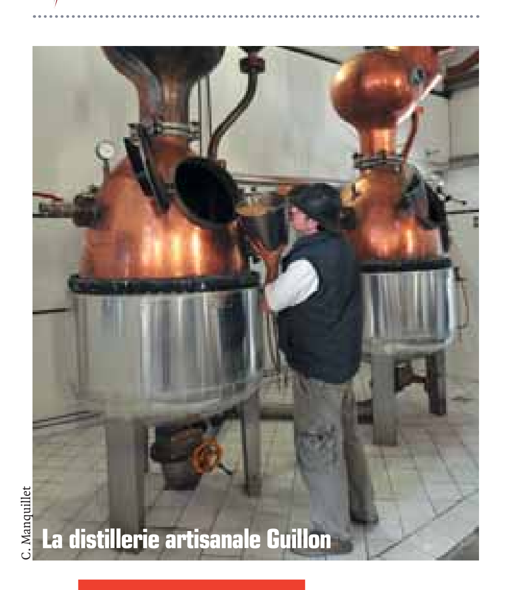
Voici quelques découvertes qui ne manqueront pas de vous mettre l'eau à la bouche ! Les visites proposées sont toutes agréées Marnothérapie® et vous font donc bénéficier d'avantages supplémentaires si vous êtes détenteur de la carte.

La biscuiterie Fossier

Passez la porte de la biscuiterie et laissez-vous guider par les effluves gourmands et les commentaires des magiciens du biscuit rose ! L'occasion unique de se glisser, comme une souris, dans les coulisses de sa fabrication pour en percer les secrets.

Visite d'une heure environ, sur rendez-vous. Pour les particuliers : uniquement le mercredi matin, selon les disponibilités. 3 €/personne. Renseignements auprès de Lætitia au 03 26 40 67 67 – www.fossier.fr

Avantage Marnothérapie® : un étui de biscuits roses offert dans la boutique Cours Langlet à Reims.



La distillerie artisanale Guillon

C. Manquillet

Les chocolateries Deléans et Thibault

Ambiance *Charlie et la chocolaterie* pour une visite au bon goût de cacao. Deléans vous conduit dans l'ensemble de son usine, fait couler le chocolat sous vos yeux et vous présente ses savoureuses spécialités artisanales. Chez Thibault, la visite débute par le cacaoyer et se termine au succulent bonbon de chocolat. Vous y découvrirez aussi la liqueur fabriquée sur place.

Chocolaterie Deléans, 20 rue Cérès à Reims : visite sur rendez-vous, 3 €/pers. Contacter Francesca au 03 26 47 56 35. www.deleans.fr. / Chocolaterie Thibault, Pôle d'activités Saint-Julien à Pierry. www.chocolaterie-thibaut.com. Renseignements au 03 26 51 58 04.



Avantage Marnothérapie® : 10 % de chocolat en plus pour tout achat dans les deux chocolateries.

La distillerie artisanale Guillon

Unique dans la région, la distillerie Guillon vous invite à découvrir, en 45 minutes, tous les secrets de la fabrication d'un whisky pur malt. Du maltage à la distillation, en passant par le vieillissement en fûts de chêne, la célèbre boisson ambrée n'aura plus de secrets pour vous !

**Visites tous les jours sur rendez-vous.
Tél. 03 26 51 87 50. Adresse : Hameau de Vertuelle - Route de Verzy - 51150 Louvois - www.whisky-guillon.com**

Avantage Marnothérapie® : visite technique de 15 minutes supplémentaire, avec dégustation accompagnée de terrines aromatisées au whisky.



Patricia Lourdeaux vous guide au musée de l'escargot.

C. Manquillet

Le musée de l'escargot de Champagne

Patricia Lourdeaux vous guide à travers son musée pour vous révéler la vie secrète des escargots et pour vous faire découvrir quelques-unes de ses meilleures recettes. Il est possible de terminer la visite par une dégustation d'escargots avec une cassolette vignerons (à base de crème fraîche) accompagnée d'une flûte de champagne Lourdeaux.

**Visite sur réservation au 03 26 58 10 77
8, rue des Plumons – 51700 Try-Dormans
Tarifs : 4 €/pers. en visite simple et 9,5 € avec dégustation
www.equantys.com/champagne.**

Avantage Marnothérapie® : une cassolette d'escargots offerte pour deux visites payantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vive la Marnothérapie® !

La Marnothérapie®, c'est l'art de vivre dans la Marne sous l'angle du bien-être. Pour en profiter pleinement, il suffit de commander la carte : elle est gratuite et ouverte à tous ! Elle vous offre l'accès à des avantages, cadeaux et réductions dans tout le département, en matière de gastronomie, hébergement, loisirs ou découvertes. Commandez-là dès aujourd'hui sur www.marnotherapie.fr !

Promenons-nous dans les vignes

Les vignerons, qui contribuent à l'excellence et à la renommée de la Marne, vous accueillent tout l'été et vous proposent des parcours à la découverte du vignoble et de ses secrets. Voici quelques exemples de balades que vous pouvez aussi compléter en consultant le guide en ligne de la Marnothérapie®.

Les « flâneries champenoises »

De mai à septembre, un vigneron vous accompagne à travers les vignes, où il vous dévoile les arcanes de son travail et vous explique le processus de maturation du raisin. La visite se conclut par une dégustation en cave.

Tarif : 5 €/pers.
Prendre contact avec le vigneron de votre choix.

Champagne J.Charpentier

Vignerons depuis plusieurs générations. Dégustation dans un petit musée, vue panoramique dans un cadre fleuri.

88 route de Reuil – 51700 Villers sous Chatillon – 03 26 58 05 78 – champagnecharpentier@wanadoo.fr


Avantage Marnothérapie® : Dégustation de 2 champagnes.


Champagne J. Charpentier
DR

Champagne Corbon

Claude Corbon et sa fille Agnès, viticulteurs à Avize, vous font découvrir tous les secrets du Champagne, son histoire et son élaboration. Prestation interactive ponctuée d'une visite de cave avec démonstration d'un dégorgement « à la volée ».

541 avenue Jean Jaurès – 51190 Avize – 03 26 57 55 43
www.champagne-corbon.com


Avantage Marnothérapie® : remise sur la prestation.


La maison Corbon à Avize
Corbon

Champagne Lagache-Lecourt

Pour découvrir, avec authenticité, le passionnant chemin qui mène à la bouteille de champagne.

29, rue du Maréchal Juin, 51530 Chavot
03 26 54 86 79
http://perso.wanadoo.fr/champagne.lagache.lecourt

Avantage Marnothérapie® : dégustation d'un champagne et d'un ratafia offerte.

Champagne Dourdon-Vieillard

Une visite à savourer, avec les yeux et les papilles.

7 rue du Château – 51480 Reuil
03 26 58 06 38 – dourdonvieillard@aol.com

Le Sentier du Vigneron à Mutigny

Un vigneron vous convie à une randonnée pédestre de deux kilomètres au cœur des vignes, jalonnée de douze stations pédagogiques et ludiques, permettant de découvrir les caractéristiques du terroir, les différents cépages et leurs spécificités, le travail du vigneron à travers l'évolution végétative de la vigne ou encore le poids économique du champagne et de la Champagne. Un circuit qui se termine par la coupe de l'amitié.

Contactez la mairie de Mutigny au 03 26 52 39 08.
Renseignements : www.mutigny-en-champagne.com.


Avantage Marnothérapie® : 4 capsules de champagne personnalisées «Le Sentier du vigneron» offertes.


Se dépayser dans les vignes
C. Manquillet

LAISSEZ-VOUS CONTER LA MARNE

Esprit de Champagne à Épernay

Des expositions, rencontres et échanges qui vous invitent à découvrir le savoir-faire des champenois, la richesse du terroir, de déguster des produits locaux* et d'apprécier la diversité des champagnes. C'est aussi l'occasion de découvrir, chaque mois, une exposition photographique ou picturale sur le thème du champagne ou de la Champagne. Des séances de dédicaces d'auteurs régionaux sont également proposées.

** Dégustation gratuite sur présentation d'un ticket remis par l'Office de tourisme.*

Exposition à l'Office de tourisme d'Épernay et sa région : 03 26 53 33 00 – www.ot-epernay.fr, rubrique « agenda » Jusqu'au 15 octobre : du lundi au samedi 9h30-12h30 et 13h30-19h - dimanche et jours fériés 11h-16h.

Bienvenue chez les vignerons

Vignerons et acteurs touristiques vous ouvrent leurs portes, pour entrer dans l'univers fascinant de la viticulture et de la production de champagne.

Du 1er mars au 30 octobre, les week-ends et jours fériés. Planning sur www.champagne-tourisme.com 03 26 64 96 87. Tarif fixé par chaque vigneron.

Un dimanche chez les vignerons

Une visite qui débute devant l'insolite phare de Verzenay, construit en 1909 par la Maison J. Goulet à des fins publicitaires, détruit durant la Première Guerre mondiale et brillamment restauré pour devenir aujourd'hui le musée de la Vigne. La promenade consiste en une visite guidée du


Le phare de Verzenay

C. Manquillet

musée et des vignes environnantes, avant de s'achever par une dégustation. Jardin panoramique en accès libre.

Visite guidée à 15h30, sur rendez-vous, le premier dimanche de chaque mois, de mai à septembre. Tarif : 8 €/pers. Renseignements au 03 26 07 87 87 ou sur www.lepharedevernezay.com.


Avantage Marnothérapie® : remise sur la visite.

Le sentier du vigneron à Mutigny

C. Manquillet

EXPRESSIONS **POLITIQUES**

Conformément au règlement intérieur du Conseil général, en application de la loi du 27 février 2002, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques : le groupe Pour la Marne (14 élus), le groupe Divers droite-centristes et non-inscrits (9 élus), le groupe socialiste et apparentés (17 élus). Quatre élus ne sont pas inscrits dans ces groupes.

GROUPE POUR LA MARNE

/ LA MARNE, TERRE D'ACCUEIL DES GRANDES ÉCOLES

Lors de sa dernière session plénière, l'assemblée départementale a approuvé avec enthousiasme une proposition de son président, René-Paul Savary, visant à apporter son soutien financier à la venue au cœur de Reims de l'Institut d'études politiques de Paris.

Plus connue sous le nom de Sciences Po, cette école représente l'un des fleurons de l'enseignement supérieur français. Après Bordeaux, Lille ou encore Strasbourg, la Cité des Sacres a été retenue parmi de nombreuses autres métropoles françaises.

Ce succès, qui souligne l'attractivité grandissante de notre territoire, repose aussi sur la force de persuasion et les démarches concertées d'Adeline Hazan, de René-Paul Savary et de Jean-Paul Bachy.

C'est donc au sein de l'ancien collège des Jésuites, édifice qui a aussi joué un rôle important dans le choix final du conseil d'administration de l'Institut d'études politiques de Paris, que jeunes Européens et Nord-Américains poursuivront leurs études.

L'arrivée de ce nouveau campus, qui pourrait accueillir quelque 1 800 étudiants à terme, permettra également de conforter notre université par l'arrivée de nouveaux professeurs qui pourront dispenser des enseignements en économie, droit et sciences humaines.

En associant leurs destinées, Reims et Sciences Po concourent à renforcer le rayonnement du département de la Marne. Cette réussite doit donc nous inciter à poursuivre et amplifier les collaborations entre les collectivités locales, comme le souhaite Franck Leroy, ardent défenseur d'une métropole discontinue formée par les neuf agglomérations urbaines gravitant autour de Reims.

Dans cette même perspective, la prochaine arrivée des équipes de recherche de l'École centrale de Paris contribuera à donner un élan supplémentaire aux initiatives déjà engagées au sein du Pôle de compétitivité Industrie et Agro-Ressources, visant à trouver de nouveaux débouchés non alimentaires aux produits agricoles.

Offrir aux Marnais et aux jeunes venus de tous horizons un prisme de formations universitaires empreint de diversité et d'excellence, telle est l'ambition que le groupe Pour la Marne souhaite vous faire partager.

→ BENOÎT MOITTIÉ
PRÉSIDENT DU GROUPE

GROUPE DIVERS DROITE – CENTRISTE ET NON-INSCRITS

/ POUR UNE VRAIE SOLIDARITÉ SOCIALE !

La crise financière qui a éclaté en août 2007 aux États-Unis, s'est propagée à l'ensemble du monde et s'est transformée en crise économique, puis en crise sociale : montée du chômage, de la pauvreté et de la précarité.

Face à cette situation difficile, les élus européens, nationaux et locaux doivent mettre en place des politiques visant à la protection de l'emploi et au soutien de ceux de nos concitoyens en difficulté.

La protection de l'emploi, c'est tout d'abord soutenir la création d'emplois dans les activités nouvelles ; dans le développement de produits nouveaux (bioénergies, biomatériaux...) ou de nouveaux services (tourisme, services à la personne et en particulier aux personnes âgées...) : l'usine CIMV de Loisy-sur-Marne, le développement du tourisme au lac du Der et dans le vignoble, la poursuite de la diffusion des énergies renouvelables (bioéthanol, biodiesel, éolien, biogaz...), sont autant d'exemples de ce que nous devons faire.

En second lieu, soutenir l'emploi c'est encourager tous les créateurs d'emplois par le biais de mesures visant à favoriser leur projet.

Le soutien à nos concitoyens en difficulté doit se traduire par la mise en place rapide du revenu de solidarité active (RSA) à compter du 1er juin, dans lequel le Conseil général aura un rôle majeur à jouer, l'amélioration de l'indemnisation du chômage et en particulier du chômage partiel, la poursuite de l'effort de formation notamment des jeunes, la revalorisation des petites retraites (+ 25 % en 5 ans pour la retraite minimale et les pensions de réversion). De plus, dans ces temps difficiles, nos concitoyens les plus aisés doivent contribuer davantage à l'effort de solidarité, notamment par la réduction des niches fiscales et sociales et la réforme du bouclier fiscal.

Le maintien de la cohésion sociale en cette période de crise passe par un effort accru de solidarité et non par un repli égoïste sur ses intérêts à court terme.

→ CHARLES DE COURSON
PRÉSIDENT DU GROUPE

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

/ NE PAS ATTENDRE « GODOT »

Notre département n'est pas épargné par la crise. Le seuil des 20 773 demandeurs d'emploi en catégorie « A » vient d'être franchi dans la Marne. En progression de plus de 22 % sur un an, ce chiffre n'épargne personne et en particulier les jeunes de moins de 26 ans, catégorie enregistrant la plus forte augmentation. L'automobile est le secteur économique le plus touché : on l'a vu notamment avec le groupe Trèves. Plus généralement toute l'industrie métallurgique est en difficulté. Tout comme le bâtiment soumis à une forte baisse d'activité. Et même le champagne, qui enregistre un recul de ses ventes. Les résultats du compte administratif 2008 du Conseil général devraient donc inciter la majorité à contribuer à un plan de relance massif. Comme le souligne le président Savary, le Département jouit d'une situation confortable en termes d'autofinancement, d'une section d'investissement financé sans recours à l'emprunt et enregistre un net désendettement en 2008. Toutes les conditions sont donc réunies pour que le Département accède à notre proposition d'ajouter un volet encore plus ambitieux au plan de relance de la Marne, qui s'adresserait à toutes les intercommunalités marnaises autour des *« projets d'aménagement du territoire entrant dans les politiques d'intérêt départemental »* de notre guide des aides. Ce plan doit passer par une contractualisation avec les agglomérations dans le but de mobiliser les principaux vecteurs de l'investissement public et d'obtenir les effets de levier dont l'économie de la Marne a tant besoin. L'augmentation de notre fonds de roulement (+ 24 M€) n'est pas une fin en soi. Attendre un « hypothétique investissement exceptionnel » nous paraît également vain, surtout quand la crise est déjà là. Autant attendre « Godot »...

→ JEAN-PIERRE BOUQUET
PRÉSIDENT DU GROUPE

L'écrivain **devenu diplomate**

Dans la lignée de la tradition française des écrivains diplomates, le Marnais Daniel Rondeau occupe le poste d'ambassadeur de France à Malte.



MAEE/F. de La Mure

Romancier, éditeur, journaliste et, depuis un an, diplomate. Daniel Rondeau aime les changements de trajectoire. À l'instar d'illustres écrivains tels Paul Morand, Jean Giraudoux ou encore Paul Claudel, à la fois hommes de lettres et diplomates, le Marnais a été nommé ambassadeur de France à La Valette, à Malte, en mai de l'année dernière. Un poste situé au beau milieu de la Méditerranée, entre la Sicile et la Lybie, taillé sur-mesure pour Daniel Rondeau, épris de voyage et d'évasion, à l'image de son parcours. *« Malte est une île au cœur de la mer et du temps, où l'histoire est omniprésente*, souligne-t-il. *C'est un endroit incroyable, très inspirant. »* Impliqué dans le rapprochement entre Malte et la France, Daniel Rondeau a, depuis son arrivée, créé un « club de réflexion » et de nombreux événements culturels pour faire résonner la culture française, déjà très présente sur l'île.

Enfance châlonnaise

Né au Mesnil-sur-Oger le 7 mai 1948, ce fils d'instituteurs passe son enfance et son adolescence à Châlons-en-Champagne où il suit ses études secondaires, avant de rejoindre la faculté de droit de Nancy, puis de Paris.

Au sortir de ses études, il prend la direction de la Lorraine où il travaille en tant qu'ouvrier dans des usines. Humaniste, passionné d'histoire, Daniel Rondeau se tourne très rapidement vers l'écriture. En 1979, il publie son tout premier livre, *Chagrin lorrain*. Parallèlement à ses écrits, il crée et enregistre des émissions de radio.

Ce *« Champenois de cœur »*, comme il se définit lui-même, est devenu, au fil des ans et des publications, un auteur confirmé, reconnu par ses pairs et par la critique comme un fervent serviteur des arts et lettres.

C'est d'ailleurs au cœur de la forêt champenoise qu'il viendra puiser l'inspiration de son œuvre majeure : *Dans la Marche du temps*. Un roman d'aventure et d'histoire sur le XXe siècle – que Daniel Rondeau a mis près de 7 années à écrire – unanimement salué par la presse internationale en 2006. Écrivain, romancier, mais aussi tour à tour directeur des pages culturelles de *Libération*, grand reporter pour *Le Nouvel Observateur* et éditorialiste à *L'Express*, il est également le fondateur des éditions Quai Voltaire consacrées à la littérature et aux voyages. *« Les livres sont toute ma vie »*, reconnaît-il. Un dévouement à la littérature qui lui a valu d'être promu officier des Arts et Lettres et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Virage diplomatique

C'est une fois de plus lors d'une balade en forêt champenoise que sa carrière prend un virage diplomatique, quand, un jour de printemps 2008, Daniel Rondeau est contacté par Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères. Ce dernier lui a alors proposé le poste d'ambassadeur de France à Malte. Depuis l'été 2008, Daniel Rondeau occupe donc la résidence diplomatique de La Valette avec son épouse Noëlle. Déjà sollicité par le passé pour occuper un poste ministériel, il avait décliné la proposition pour se consacrer à l'écriture. Une activité mise entre parenthèses en raison de son emploi du temps d'ambassadeur. *« Mais il y aura d'autres livres »*, assure-t-il.

BIO EXPRESS

1948 : naissance au Mesnil-sur-Oger

1979 : publie son premier livre, *Chagrin lorrain*

1982 : arrivée à Paris, rédacteur en chef-culture du journal *Libération*

De 1985 à 1998 : grand reporter au *Nouvel Observateur*

2006 : quitte Paris et publie *Dans la Marche du temps*

2008 : nommé ambassadeur à Malte

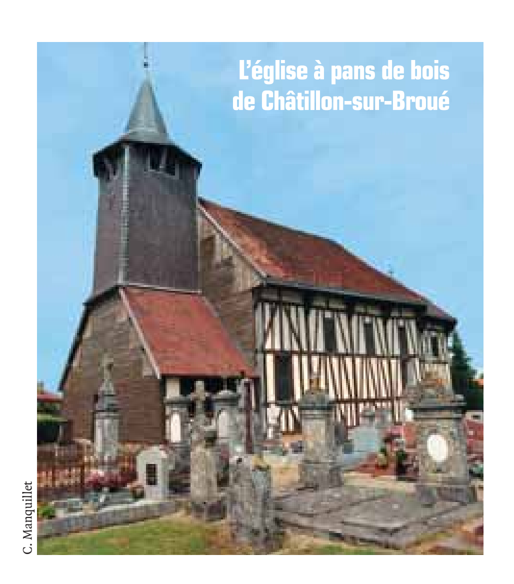
À découvrir

Les églises accueillantes de la Marne

C. Manquillet

Visite commentée de la cathédrale de Châlons

Les églises, lieux de prière, sont aussi des lieux d'exception ! En juillet et en août, les plus beaux édifices religieux du département s'ouvrent au public et invitent les Marnais à découvrir leur architecture exceptionnelle, ainsi que la richesse des meubles et objets qu'ils abritent. Suggestions de découvertes.


L'église à pans de bois de Châtillon-sur-Broué

C. Manquillet

Les églises constituent, sans aucun doute, la partie la plus riche et la plus intéressante du patrimoine historique marnais. Elles ont résisté aux conflits majeurs du début du XXe siècle et continuent à se dresser fièrement dans de nombreuses communes du département. Églises médiévales, romanes, gothiques ou flamboyantes, elles offrent un échantillon unique des styles architecturaux qui ont marqué les époques et témoignent de l'incroyable savoir-faire de nos ancêtres.

La spécificité des pans de bois

La Marne peut se prévaloir d'abriter des édifices religieux tout à fait uniques : les églises à pans de bois. Celle de Nuisement-aux-Bois, démontée et reconstruite après la création du lac du Der, est sans doute la plus fameuse (lire notre article en p. 22). Mais on peut également citer Notre-Dame de Châtillon-sur-Broué, bâtie au XVIe siècle, qui possède une nef large et haute et un porche surmonté d'une tour ; Notre-Dame de Drosnay, datant du XVIIe siècle, dont l'intérieur est complètement recouvert de boiseries ; ou encore Saint-Laurent de Givry-en-Argonne, la plus récente, qui a été édifiée en 1830 avec une façade en pierre, et restaurée en 2001 pour révéler la beauté des pans de bois. Un détour s'impose également à Saint-Nicolas d'Outines, qui est l'une des plus grandes et des plus spectaculaires. Reconnaissable à sa flèche



Vitrail de Notre-Dame d'Épernay (vers 1530, détail)



Les grandes orgues de la cathédrale de Châlons



Le porche-galerie de l'église de Saint-Amand-sur-Fion



La basilique Notre-Dame de l'Épine

élancée qui pointe vers le ciel, elle possède des volumes intérieurs impressionnants, proches de ceux d'une église en pierre.

Porches et vitraux

Certaines églises possèdent des porches-galeries devant leur façade principale, formés d'arcatures. C'est également une particularité de notre département. Ce sont des lieux ouverts où il est possible de déambuler avant d'entrer dans l'édifice. Dans le cadre des visites estivales, vous pouvez les admirer à Corroy, Coupéville, Jâlons, Montmort, Saint-Amand-sur-Fion et Sarry.

Et, bien sûr, on ne saurait évoquer la beauté des églises sans parler des vitraux. De très beaux ensembles, réalisés du XIIe au XVIe siècle, sont à admirer par exemple à Saint-Martin du Breuil, à Saint-Alpin ou Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, à Notre-Dame d'Épernay, à la basilique Saint-Rémi de Reims, ou encore à l'église de Saint-Quentin-sur-Coole. Pour les amateurs de vitraux modernes, les plus emblématiques sont ceux de Marc Chagall, datant du XXe siècle, visibles dans la cathédrale Notre-Dame de Reims.

La cathédrale Saint-Étienne

C'est le temps fort de 2009 : après sept années de travaux, la cathédrale Saint-Étienne de Châlons-en-Champagne ouvre à nouveau ses portes. L'évêque de l'église, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, l'a enrichie d'un mobilier liturgique contemporain remarquable, digne de son architecture prestigieuse. Le nouvel autel majeur, l'ambon et la cathèdre ont été réalisés par un artiste algérien, Hamid Tabouchi, qui a travaillé sur le thème de la résurrection. Les grandes orgues (54 jeux) de John et Eugène Abbey (1847) – qui ont été totalement restaurées – valent aussi le détour : elles ne présentent pas d'équivalent, au plan sonore, en France.

Toutes ces églises, et bien d'autres, sont ouvertes au public cet été, grâce à la mobilisation de bénévoles. Vous pouvez participer à des visites groupées, ou privilégier la découverte en solo. Les éventuelles visites programmées sont référencées dans le guide édité par le Conseil général (lire notre encadré), qui vous donne également le détail des églises ouvertes cet été. Notez que le parc naturel régional de la Montagne de Reims propose également un circuit pour visiter les 33 églises romanes de la vallée de l'Ardre et du Tardenois.

À LIRE

Un guide pour l'été

Le Conseil général de la Marne, en partenariat avec les commissions d'Art sacré de Châlons-en-Champagne et de Reims, réédite cette année le guide intitulé *Les églises accueillantes dans la Marne*. Ce manuel offre, avec un classement par commune, la liste et description de plus de 95 églises marnaises ouvertes au public durant l'été. Vous pouvez vous le procurer gratuitement auprès du Conseil général, la Maison du Département à Reims (18 rue Carnot) et dans tous les offices de tourisme du département.



Culture

Quand le théâtre investit nos campagnes

« *Si tu ne viens pas au théâtre, le théâtre viendra à toi.* » C'est sous l'impulsion de cet adage que des compagnies inventives ont décidé de proposer des spectacles dans les communes rurales, afin de rendre la culture accessible à tous. Pleins feux sur cette initiative.

Une grange se transforme en théâtre, une place du marché accueille une scène improvisée, une ruelle est investie par des comédiens… Voici l'esprit véhiculé par les compagnies théâtrales qui sillonnent le département, pour offrir des spectacles de qualité à un public qui, d'habitude, n'en bénéficie pas si près de chez lui. Le théâtre est en effet souvent cantonné aux salles des grandes villes, alors qu'il trouve aussi un écho dans les campagnes, où règnent convivialité et proximité. Le Conseil général de la Marne, qui s'investit pour démocratiser la culture en tout point du territoire, soutient deux structures très actives dans ce domaine.

Spectacles en tournée

Le Théâtre de l'Agora, par exemple, propose cet été la quinzième édition de sa tournée le Théâtre à la Ferme. Le principe ? Une commune peut voir arriver une troupe de comédiens et assister à la transformation de sites incongrus en lieux de théâtre, avec tout ce que cela comporte de magie. Le temps d'une soirée, les habitants sont invités à partager l'envergure du jeu et du récit. Cette année, l'Agora propose *Suffit de s'entendre*, une comédie sociale et musicale de Jean-Pierre Drouin, orchestrée par Arnaud Jules. Seize représentations sont au programme dans autant de communes du sud-ouest marnais (Esternay, Sézanne, Escardes, Joiselle, Courgivoux…).


DR
Les comédiens du Théâtre des Routes s'installent sur une place de village, de marché ou de foire…


DR
Le spectacle de l'an dernier du Théâtre de l'Agora

Une autre association exprime aussi son talent dans nos campagnes, pour le plus grand plaisir des habitants : il s'agit de Furies, qui propose le Théâtre des Routes. Son objectif est de diffuser la création artistique par les arts de la rue, et le théâtre forain en fait partie. Les comédiens s'installent au milieu d'une place de village, d'un marché paysan, d'une foire ou d'une fête associative, pour dérouter le public et lui présenter des spectacles toujours plus originaux et étonnants.

Les Nouveaux Itinéraires

Parallèlement au soutien de ces structures, le Conseil général de la Marne travaille depuis 1999 avec l'Institut de France pour diffuser la culture en milieu rural par l'intermédiaire des Nouveaux Itinéraires. Il s'agit d'une programmation nomade, constituée de spectacles de grande qualité, de musique ou de théâtre, qui tournent dans les différentes communes du département, chaque année en septembre. La programmation de la prochaine édition est en cours d'élaboration et sera disponible prochainement sur www.marne.fr. Ces Nouveaux Itinéraires s'inscrivent dans la politique volontaire de développement culturel du territoire du Conseil général, qui y consacre une enveloppe annuelle de 2,3 millions d'euros.

À SUIVRE CET ÉTÉ DANS LA MARNE



Suffit de s'entendre
par le Théâtre de l'Agora,
du 27 juin au 13 septembre.
Liste des communes sur
www.theatreagora.net
Réservations au 03 26 80 41 15.



Arrêt sur image

« Je participe à Marne Roll'Express depuis sa création, en 2007. J'ai parcouru 50 kilomètres cette année ! Ce n'est pas une course mais un défi que l'on se lance à soi-même. Heureusement, rouler tous ensemble est très stimulant. En plus, c'est super bien organisé, on peut se donner à fond. Habituellement, ces randonnées à roller sont plutôt organisées dans les villes… Ce rendez-vous annuel est unique en son genre ici. »

ADELINE, 26 ANS, PARTICIPANTE DE LA GRANDE RANDO ROLLER « MARNE ROLL'EXPRESS »

Christophe Manquillet

La 3e randonnée Marne Roll'Express, organisée par le Conseil général de la Marne, s'est déroulée entre Châlons et Épernay, le 14 juin.

Hier et Aujourd'hui

L'émouvante histoire des villages engloutis

En 1974, lorsque le lac du Der a été créé, trois villages ont été engloutis sous les eaux : Champaubert-aux-bois, Nuisement-aux-Bois et Chantecoq. Retour sur cet événement incroyable qui a marqué l'histoire de notre département.



Vue de Champaubert avant la création du lac artificiel

DR

L'histoire remonte aux années 1910. La ville de Paris, lassée de subir des crues répétitives, se lance dans un projet de régulation des eaux de la Seine et de ses affluents, incluant la Marne. Les experts se mettent alors à la recherche de terrains imperméables, pouvant stocker puis restituer une grande capacité d'eau, afin d'assurer ce rôle de régulateur. En 1924, sont effectués les premiers tracés du lac du Der, qui deviendra le plus grand lac artificiel d'Europe.

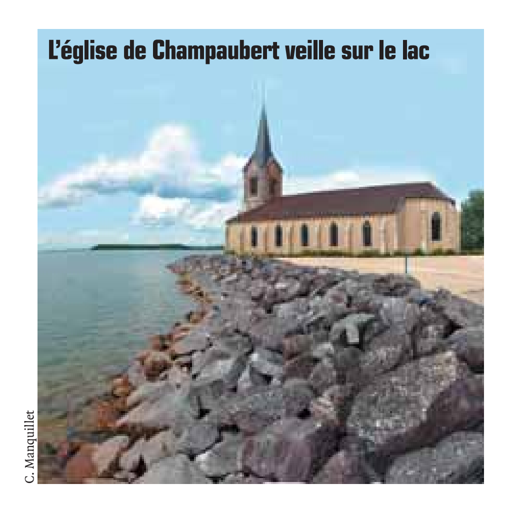
De nombreux villages concernés

Si ce projet est tout à fait faisable techniquement, il soulève néanmoins un problème de taille : 29 villages se situent, en totalité ou en partie, sur le territoire du futur lac ! Le projet sommeille jusqu'en 1955, date à laquelle le bassin parisien subit une nouvelle crue majeure. Dès lors, la ville de Paris réactive les choses et se lance dans d'âpres négociations avec les habitants. Négociations qui, devant le problème d'intérêt général, aboutiront malgré tout à la disparition partielle de certaines communes, et même complète de trois villages : Champaubert, Nuisement et Chantecoq. Soit 5 500 hectares au total. Du jour au lendemain, les habitants ont été contraints de se reloger dans les villages environnants sur trente kilomètres, et les maisons ont été brûlées ou enterrées.

Sauvegarde des vestiges

Peu avant la création du lac, la ville de Paris et le Conseil général de la Marne ont financé le démontage puis la reconstruction de l'église de Nuisement-aux-Bois sur la commune actuelle de Sainte-Marie-du-Lac. Ce magnifique ouvrage en pans de bois réside actuellement sur le site du musée du Pays du Der. Il est aussi possible d'apercevoir l'église de Champaubert-aux-Bois, sauvée des eaux, qui veille désormais majestueusement sur le lac.
Le site de Nuisement-aux-Bois, créé sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles passionnés, devient en 1999 le musée du Pays du Der. Il abrite des trésors et de nombreux clichés réalisés avant la destruction des villages. Le clou de la collection est constitué des 32 maquettes de maisons à pans de bois qui reconstituent un village en miniature et qui témoignent de l'unicité des édifices de l'époque. En vous y promenant, vous tomberez aussi sans doute sur les photos des habitants « résistants », comme Monsieur Péronne, doyen de Chantecoq, qui a clamé à l'époque : « *Ma canne ne sera pas assez dure pour leur casser les reins !* » Une découverte passionnante et émouvante.

L'église de Champaubert veille sur le lac



C. Manquillet

QUAND LES VILLAGES REFONT SURFACE

Tous les dix ans, le lac du Der est soumis à une grande vidange : l'eau est évacuée en quasi-totalité afin que les ingénieurs et techniciens contrôlent la solidité et la qualité des digues. À ce moment-là, les vestiges des villages apparaissent ! On aperçoit des fondations de maisons, des morceaux de carrelage ou encore le dessin des routes englouties. Avec une autorisation, il est possible de se rendre sur les sites de Nuisement ou Champaubert. C'est ainsi que les élèves de l'école de Sainte-Marie-du-Lac ont trouvé, lors de la vidange de 1994, de nombreux objets (ferrailles, clés…) qui sont remontés à la surface du fait de l'érosion des sols. Peut-être d'autres surprises feront-elles leur apparition lors de la prochaine vidange, en 2014.

En savoir plus : **Musée du Pays du Der - Les Grandes Côtes - 51290 Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement – Tél. 03 26 41 01 02 – www.museedupaysduder.com**

Un sport **qui fait planer**

Cet été, **LA MARNE > LE MAG** prend de la hauteur et vous invite à découvrir le vol à voile. Un sport que l'on peut pratiquer dans deux clubs, à Reims et à Châlons. Décollage immédiat !

Quand on évoque le vol à voile, on imagine de grandes toiles de parachute virevolter dans les airs… Ne vous y trompez pas ! Ce sport se pratique en réalité à l'aide d'un planeur qui, s'il est certes très léger, n'est composé que de carbone et de fibre de verre. Mais alors pourquoi ce nom ? « *Cela remonte aux origines*, explique Pierre Huet, président de l'association châlonnaise de vol à voile. *Les premiers planeurs étaient constitués d'osier et recouverts de tissu pour créer les ailes. Les précurseurs se lançaient du sommet des collines et glissaient jusqu'à la terre ferme.* »

Utiliser les éléments naturels

Aujourd'hui, les techniques sont nettement plus sophistiquées… Deux options sont possibles pour s'élancer à la conquête des nuages : le planeur est soit remorqué par un avion pour être libéré dans les airs, soit lancé par un treuil depuis le sol. Ensuite, le but est d'utiliser l'énergie des éléments naturels pour planer le plus longtemps possible, sans l'aide d'un quelconque carburant. Poétique et écologique ! « *Lorsque l'on dirige un planeur, on utilise les courants d'airs ascendants et descendants. L'apprentissage consiste à savoir repérer ces courants pour bien les exploiter.* » Il est possible de s'essayer au vol à voile dès l'âge de 15 ans. « *On apprend tout d'abord aux élèves à piloter le planeur, en faisant le tour du terrain d'aviation. Ensuite, ils apprennent à rester en vol seuls durant une heure, sans s'éloigner. Puis enfin ils ont la possibilité de voler au-dessus de la campagne.* »





Photos : C. Manquillet

Ludique, mais aussi physique !

Les pilotes avertis peuvent voler jusqu'à huit heures d'affilée ! Mais cela n'est possible qu'au terme d'une longue expérience, car le vol à voile est une discipline éprouvante : « *Les vols sont réalisés en milieu instable et le pilote doit toujours rester extrêmement concentré. Chaque minute, il doit prendre la décision de suivre un courant ou non. Cela demande de l'énergie, physiquement et intellectuellement. Mais c'est aussi très ludique !* » Il n'est pas rare que, parmi les jeunes formés, certains deviennent ensuite pilotes de ligne ou de chasse, par exemple. Le vol à voile peut être un simple loisir, mais il est aussi possible de participer à des compétitions. La Marne accueillera d'ailleurs, avec le soutien du Conseil général, du 11 au 18 juillet, le championnat de France à l'aérodrome d'Écury-sur-Coole, près de Châlons. Le principe ? Réaliser un trajet très précis, en étant le plus rapide possible. Un vrai défi technique et stratégique !

OÙ PRATIQUER LE VOL À VOILE ?

- **Association marnaise de vol à voile**
  Aérodrome Reims Prunay
  03 26 49 11 42
  www.amvv.net
- **Association châlonnaise de vol à voile**
  Aérodrome de Châlons-Écury
  03 26 67 61 13
  www.chalons-planeur.net

À NE PAS **MANQUER**

JUILLET + AOÛT

MUSIQUE


DR

→ **ON THE ROAD TOUR FESTIVAL**, festival itinérant. Patrice – Java – Gavroche, Reims, La Cartonnerie (en plein air), 7 juillet, 18h et Meï Teï Sho – Spell Dosa, Châlons-en-Champagne, esplanade du Centre A. Gallois, 15 juillet, 20h. Programmation complète sur www.ontheroadtour.eu → **MUSIQUES D'ÉTÉ**, festival tout genre. Épernay, juillet-août, programme au 03 26 53 36 04 ou sur www.epernay.fr → **UNE PLACE AU SOLEIL**, concerts, spectacles. Vitry-le-François, place d'Armes, tous les week-ends, programme au 03 26 41 22 77 ou sur www.vitry-le-françois.net → **LES FLÂNERIES MUSICALES**, jazz et classique. Reims, jusqu'au 22 juillet, programme complet sur www.flaneriesreims.com → **FESTIVAL DES MUSIQUES D'ICI ET D'AILLEURS**, rock, blues, folk, musiques du monde. Châlons-en-Champagne, place Foch, du 4 juillet au 9 août, 45 concerts gratuits, programme complet sur www.musiques-ici-ailleurs.com → **HÉLÈNE SEGARA**, variété française. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 29 août, 20h30. → **MURRAY HEAD**, variété internationale. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 31 août, 18h. → **THOMAS DUTRONC**, chanson française. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 1er septembre, 19h. → **ROGER HODGSON** (ex Supertramp), rock. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 2 septembre, 19h30. → **PATRICIA KAAS**, variété française. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 4 septembre, 19h30. → **CHRISTOPHE**, variété française. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 5 septembre, 21h.

SPECTACLES

→ **THÉÂTRE À LA FERME 2009. IL SUFFIT DE S'ENTENDRE…**, comédie sociale et musicale, Théâtre de l'Agora. Sézanne, Gaye, Lachy, Vauchamps, Broussy-le-Petit…, du 27 juin au 13 septembre, 16 représentations dans le sud-ouest du département. Programme complet au 03 26 80 41 15 ou sur http://theatreagora.net → **MICHAËL GRÉGORIO**, humour. Châlons-en-Champagne, Foire exposition, 28 août, 19h. → **MUSIQUE ET LUMIÈRE** à la basilique Saint-Remi. Son et lumière. Reims, parvis de la basilique Saint-Rémi, tout l'été. Renseignements au 03 26 85 35 22 ou sur www.reims-tourisme.com → **CIRQUE, PRÉSENTATION DU TRAVAIL DES ÉTUDIANTS DE LA 21E PROMOTION DU CNAC.** Châlons-en-Champagne, cirque, du 4 au 8 septembre, 20h30 (16h le dimanche). → **BREL, 15 ANS D'AMOUR**, chansons, arts plastiques, livres et surprises. Montmirail, Festiv'Art du Petit Morin et Festival Grange, du 4 au 14 septembre. Programme au 03 26 81 40 05 ou sur www.chantmorin.com


DR

BALADES


CDT Marne

→ **BALADES FLEURIES** dans les 148 villes et villages labellisés de 1 à 4 fleurs. Toute la Marne, circuits des balades à télécharger sur : www.tourisme-en-champagne.com → **VALMY, VISITE GUIDÉE HISTORIQUE DU MOULIN.** Valmy, site de la bataille, tout l'été, à 14h30 et 16h. Renseignements et réservation : 03 26 60 85 83 ou www.argonne.fr → **INAUGURATION DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE**, festivités et musique. Épernay, avenue de Champagne, 3 et 4 juillet. → **OGER EN FLEURS**, concerts, expositions, dégustations, animations. Oger, 12 juillet, de 9h à 20h. → **SAINTE-MÉNEHOULD, VISITE GUIDÉE HISTORIQUE DE LA VILLE.** Sainte-Ménehould, office de tourisme, tout l'été, à 14h30 et 16h. Renseignements et réservation : 03 26 60 85 83 ou www.argonne.fr → **FÊTE DES VIEUX MÉTIERS, ANIMATIONS MÉDIÉVALES.** Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, musée du Pays du Der, 2 août, à partir de 10h.

EXPOSITIONS

→ **CYPRIEN GAILLARD**, photographies, vidéo, graphisme et peinture. Reims, Frac Champagne-Ardenne, jusqu'au 2 août, du mardi au dimanche, de 14h à 18h, entrée libre. → **1909-2009, UN SIÈCLE AU SERVICE DU PATRIMOINE.** Reims, musée-hôtel Le Vergeur, jusqu'au 3 septembre, de 14h à 18h, tous les jours sauf lundi. → **GÉRARD RONDEAU, PHOTOGRAPHIES DE LA RIVIÈRE MARNE.** Châlons-en-Champagne, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, tout l'été. Tous les jours sauf mardi. → **CHARTE OBJECTIF 2020 : LE PNR-MR, UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI.** Pourcy, Maison du Parc, tout l'été, tous les jours de 14h à 18h, entrée libre.


G. Rondeau